

Fiche de sécurité La Graule Subaquatique

Nom et n° du club :

Date :

Directeur de plongée :

P5 E3 E4

Signature :

Surveillant(s) de surface titulaire(s) du RIFAP :

Nom	Prénom	Aptitudes	Nom	Prénom	Aptitudes
Prévu	Durée :	Prof :	Prévu	Durée :	Prof :
Réalisé	Durée :	Prof	Réalisé	Durée :	Prof
H de sortie		Paliers	H de sortie		Paliers

Nom	Prénom	Aptitudes	Nom	Prénom	Aptitudes
Prévu	Durée :	Prof :	Prévu	Durée :	Prof :
Réalisé	Durée :	Prof	Réalisé	Durée :	Prof
H de sortie		Paliers	H de sortie		Paliers

Nom	Prénom	Aptitudes	Nom	Prénom	Aptitudes
Prévu	Durée :	Prof :	Prévu	Durée :	Prof :
Réalisé	Durée :	Prof	Réalisé	Durée :	Prof
H de sortie		Paliers	H de sortie		Paliers

Nom	Prénom	Aptitudes	Nom	Prénom	Aptitudes
Prévu	Durée :	Prof :	Prévu	Durée :	Prof :
Réalisé	Durée :	Prof	Réalisé	Durée :	Prof
H de sortie		Paliers	H de sortie		Paliers

Nombre plongée :		Nombre de gonflage :	Air :	Matériel location :	
			Nitrox :		

Feuille à remplir impérativement, à remettre au responsable de l'accueil sur place et à compléter avec les paramètres de(s) plongée(s) avant et à l'issue de celle(s)-ci.

Le Directeur de Plongée reconnaît se conformer au règlement intérieur de « La Graule Subaquatique » et y donner toute sa valeur contractuelle telle que régie par le code civil en matière de droits et obligations réciproques des parties. En cas de non-respect, il engage sa responsabilité civile contractuelle sur les fondements des articles 1147 et suivants du Code Civil.